
CONDITIONS GENERALES DE VENTE – 2022

FORMATIONS « INTRA » (assurées dans les locaux du commanditaire)

PRESENTATION – DEFINITIONS – CHAMP D'APPLICATION

pluriforme est un organisme de formation professionnelle, établi sous forme d'entreprise individuelle, dont le siège social est établi à La Borie, via château de Campagnac, 24200 SARLAT-LA-CANEDA (n° SIRET: 50851246400019; enregistrée sous le numéro 72 24 01410 2 auprès du préfet de région d'Aquitaine).

pluriforme assure des actions de développement des compétences des salariés et des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, et principalement des formations de préparation aux épreuves écrites et orales de concours et examens professionnels de la fonction publique.

Ces formations sont dispensées dans les locaux mis à disposition par le client qui est l'organisme organisateur de la formation auprès de groupes de

stagiaires qu'il constitue; elles sont dénommées ci-après « formations en intra ».

Le client – personne morale qui commande une formation - accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente (CGV) qui prévalent sur tout autre document, sauf dispositions y dérogeant figurant aux documents contractuels liant les cocontractants ou sauf conditions particulières. Pour certaines formations, des conditions particulières de vente peuvent compléter ou modifier les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

pluriforme peut modifier à tout moment ses CGV; seules les conditions en vigueur au moment de l'acceptation par le client sont recevables.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

pluriforme fait parvenir, à la demande du client, une convention de formation professionnelle continue en double exemplaire telle que prévue par la loi. Le client lui en retourne dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Cette convention de formation conclue entre **pluriforme** et le client comporte les mentions suivantes : numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation; raison sociale des cocontractants; intitulé, nature, durée et dates de la formation; effectifs concernés; lieu de la formation; modalités de déroulement et de sanction de la formation; prix et modalités de paiement; contributions financières éventuelles de personnes publiques; modalités de règlement des litiges. L'organisme acheteur de formation prend en charge la procédure d'inscription des stagiaires. La liste des participants à la formation est adressée à **pluriforme** au plus tard 8 jours avant le début de la formation. L'acte d'engagement comportant ces mentions et signé par les cocontractants dans le cadre d'une attribution suite à consultation vaut convention.

Un programme détaillé est joint à chaque convention, ainsi qu'un document précisant les

modalités pratiques d'organisation du stage –pour transmission aux stagiaires.

CONVOCATION – ATTESTATION - EVALUATION
Dans le cadre des formations en intra, le client adresse aux stagiaires la convocation à la formation et la communique à **pluriforme**. Elle comprend l'identification du service organisateur de la formation et d'une personne interlocutrice pour toute demande d'information, la liste des personnes convoquées, un message précisant son objet, l'intitulé de la formation un rappel de son objectif, sa date et durée, son lieu de tenue, son horaire de commencement.

pluriforme ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation par les destinataires.

pluriforme dispose également de son propre modèle de convocation comportant l'ensemble de ces mentions.

Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée à chaque stagiaire à l'issue de la formation par le client ou par **pluriforme**.

Une attestation de stage, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les

résultats de l'évaluation des acquis de la formation est établie par **pluriforme**.

Une évaluation de la formation est réalisée par les stagiaires à l'issue des formations en intra, selon plusieurs modalités combinées (évaluation orale ; évaluation écrite par questionnaire d'évaluation). Ces évaluations sont communiquées par écrit à **pluriforme**, sous forme de copies ou de synthèse, dans un délai raisonnable. **pluriforme** transmet, à la demande du client, une synthèse du déroulement de la formation. Dans le cadre des préparations aux épreuves écrites, un tableau de suivi de la réalisation des devoirs d'entraînement est transmis au client.

ANNULATION, REPORT ET RESILIATION

pluriforme se conforme aux clauses d'annulation, d'interruption et de résiliation stipulées aux conventions et contrats de formation dont il est signataire, qui prévalent sur les CGV stipulées ci-dessous.

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite.

Pour les conventions de formation, sauf mentions autres stipulées au document contractuel établi

entre les parties, si l'organisme acheteur annule une formation moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, 30 % du prix total de la formation est facturé. Si un report est demandé moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, 15 % du prix total de la formation est facturé. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

pluriforme ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses cocontractants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident de l'intervenante, les grèves ou conflits sociaux externes, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **pluriforme**.

Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le client pourra alors annuler sa commande ou accepter un report de date.

TARIF DES FORMATIONS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis établi sur demande, sur la convention de formation (ou le document valant convention).

Le prix des prestations assurées par **pluriforme** (cf «tarifs de vente» du présent document) s'entend par journée de formation pour les formations assurées en présentiel et pour l'ensemble des séances comprises dans une préparation pour celles assurées à distance.

Il comprend la documentation pédagogique remise/transmise/mise à disposition des stagiaires.

Le coût des sujets mis à disposition pour entraînement à l'épreuve est facturé une seule fois si plusieurs sessions identiques sont organisées pour le même client sur le même site, et comprend un corrigé-type. Ces sujets sont mis à disposition sous forme dématérialisée – toute remise sous forme « papier » fait l'objet d'un surcoût.

Les prix indiqués sont relatifs aux formations figurant au catalogue de **pluriforme**, assurées dans des conditions «standards» (avec notamment un nombre de stagiaires n'excédant pas le maximum requis et des délais «raisonnables» pour accomplir tout travail à fournir par les stagiaires et

l'intervenante hors déroulement de session en présentiel). Toute condition particulière (nombre de stagiaires; délais très courts de correction; ...) est susceptible d'entraîner un surcoût – notifié pour accord au client.

Par ailleurs, toute conception de formation inédite ou tout aménagement substantiel (sur le contenu et/ou l'organisation) d'une formation proposée par **pluriforme** à la demande du client fera l'objet d'un devis préalable à accord sur la tarification finale.

Des taux de réduction sont appliqués comme tarifs préférentiels sur la base d'actions de formation identiques organisées sur le même site, à partir de l'organisation de deux sessions. Ces taux sont appliqués sur les seules prestations d'animation.

Les tarifs indiqués s'entendent pour une commande directe du client passée à **pluriforme – pluriforme** se réserve la possibilité d'aménager ces tarifs dans le cadre de réponses à consultation effectuées dans le cadre de marchés publics et d'accords-cadres de marchés publics.

Les prix sont nets de taxe (entreprise non redevable de la TVA car bénéficiaire de l'exonération au titre d'activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue – art. 261.4.4.a du CGI).

Les tarifs des formations intra proposées par **pluriforme** figurent en annexe de ces CGV.

Ces tarifs ainsi que l'ensemble des CGV, sont communiqués sur demande à tout client potentiel.

CONDITIONS ET MODALITES DE REGLEMENT
Sauf mentions autres stipulées au document contractuel établi entre les parties, une facture libellée en euros est adressée au client après l'exécution de partie ou totalité de la prestation (selon l'organisation du déroulement de la formation), après certification du service fait. La facture établie comporte les mentions suivantes: désignation et coordonnées complètes des parties contractantes; n° d'enregistrement de la déclaration d'activité de **pluriforme**; date d'émission de la facture; échéance précise du règlement; numéro de la facture; référence du marché s'il y a lieu; objet de la formation; désignation exacte de la prestation exécutée, quantité, date(s) de réalisation; prix unitaire et total des prestations, avec ventilation du coût des prestations pédagogiques et des frais annexes; numéro du compte bancaire de **pluriforme**; montant net de taxe avec rappel de l'exonération de TVA dont bénéficie **pluriforme**; taux des pénalités de retard.

Le délai de paiement est de 30 jours. Toute somme non payée à l'échéance indiquée sur la facture donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue, et à celui d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Le paiement est effectué par virement à l'ordre de **pluriforme**.

pluriforme ne pratique aucune escompte.

RESPONSABILITÉ

Toute inscription à une formation assurée en présentiel implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur, lequel est porté à sa connaissance. **pluriforme** ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires. Il appartient à l'acheteur de formation ou à son représentant ainsi qu'au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

pluriforme est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et professionnelle au cas où celle-ci serait engagée.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf mention contraire figurant aux documents contractuels établis, ou sauf autorisation expresse accordée par écrit, **pluriforme** est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations proposées. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à **pluriforme**. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par **pluriforme** est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

CONFIDENTIALITÉ

pluriforme, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature, auxquels ils auraient accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion de la convention. **pluriforme** s'engage pour sa part à ce que toute information demandée aux stagiaires n'ait comme finalité que la réalisation de l'action de formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client ou le stagiaire dans le cadre de l'organisation et l'exécution des prestations de formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels de **pluriforme** (cas de groupement conjoint en charge de l'exécution de la prestation) pour les besoins desdites prestations. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, ils disposent du droit de s'opposer à cette communication et d'un droit d'accès, d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant.

REFERENCE COMMERCIALE

Le client autorise à faire figurer son nom et/ou logo sur une liste de références de **pluriforme**.

DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux contrats conclus par **pluriforme** ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

TARIFS 2022
FORMATIONS* ASSUREES EN PRESENTIEL DANS LES LOCAUX MIS A DISPOSITION («INTRA»)

PREPARATION AUX CONCOURS

		Prix en € net de taxe ***
Animation en face-à-face	Par jour	800,00
<u>Pour les préparations aux épreuves écrites</u>		
Conception de sujet**	Par sujet conçu	60 à 100,00 selon épreuve
Correction de copie	Par copie corrigée	7,00 à 12,00 selon épreuve

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

		Prix en € net de taxe ***
Animation en face-à-face	Par jour	940,00

* Formations inscrites au catalogue – tarification de toute conception ou aménagement substantiel de formation établie sur devis.

** Les sujets sont mis à disposition sous forme dématérialisée (fichier PDF).

POUR L'ENSEMBLE DES FORMATIONS

		Prix en € net de taxe ***
Frais annexes	Dans le cadre d'une session	selon barème kilométrique et frais de péage
	Coût de déplacement A/R	
	Coût de l'hébergement et du repas par jour	80,00

TARIFS PREFERENTIELS

Pour une même préparation assurée sur le même lieu

	Taux de réduction****
A partir de la 2 ^{ème} session	5 %
A partir de la 3 ^{ème} session	7,5 %

*** Entreprise non redevable de la TVA car bénéficie de l'exonération au titre d'activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue.

**** Applicable sur les seules prestations d'animation en face-à-face –soit à l'exclusion des frais de déplacement et d'hébergement et des coûts de corrections de copies pour les préparations aux épreuves écrites.

FORMATIONS* ASSUREES A DISTANCE

PREPARATION AUX CONCOURS

		Prix en € net de taxe ***
Animation des séances	Pour l'ensemble des séances	800,00

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

		Prix en € net de taxe ***
Animation des séances	Pour l'ensemble des séances	940,00

* Formations inscrites au catalogue – tarification de toute conception ou aménagement substantiel de formation établie sur devis.

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

N° SIRET : 50851246400019

Enregistrée sous le numéro 72 24 01410 24. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

pluriforme

Laurence BONNET

La Borie
via château de Campagnac

24200 SARLAT-LA-CANEDA

05 53 59 20 33

06 73 94 24 86

laurencebonnet@wanadoo.fr

www.pluriforme.com

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.